

BIG BANG

Festival de l'air et de l'espace

✧ Saint-Médard-en-Jalles

14 - 18 mai 2019

SAINT-MÉDARD-EN-JALLES



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rendez-vous sur Facebook : « Festival BIG BANG »

✧ « MOON VILLAGE » – CONCOURS DE DESSINS D'ENFANTS

Dans le cadre du festival de l'air et de l'espace BIG BANG, qui aura lieu à Saint-Médard-en-Jalles (Gironde) **du 14 au 18 mai 2019** sur le thème « La Lune, l'aventure continue », la ville de Saint-Médard-en-Jalles organise un concours de dessins d'enfants intitulé « **MOON VILLAGE (village lunaire) - IMAGINE TON ARCHITECTURE DU FUTUR SUR LA LUNE** » - Dessine un espace habité par des humains sur notre satellite naturel ».

Le principe : imaginer que la Lune soit habitée par une colonie d'astronautes de nationalités du monde entier. Quels matériaux pourraient être utilisés pour construire ce village ? Comment se nourrir et vivre au quotidien, à des milliers de kilomètres de notre planète Terre ? Les enfants sont invités à inventer ce futur « Moon Village » !

Ce concours de dessins est **ouvert aux enfants du CP à la 3^e**, dans le cadre scolaire, périscolaire ou extrascolaire. Un seul dessin par enfant ou par groupe d'enfants est autorisé, la participation est gratuite.

Les dessins devront être envoyés **au plus tard le 19 avril 2019**, le cachet de La Poste faisant foi, ou déposés à la mairie de Saint-Médard-en-Jalles avant 17h ce jour-là.

Un jury composé d'artistes, de scientifiques et d'élus de la Ville se réunira le lundi 29 avril 2019 pour faire une sélection et désigner les trois meilleurs dessins de leur choix selon trois catégories : CP/CE2, CM1/6^e et 5^e/3^e.

Les résultats seront annoncés officiellement sur le site du Festival en mai 2019 à l'adresse suivante www.festival-bigbang.com

L'ensemble des dessins envoyés seront exposés dans le cadre du festival Big Bang et mis en ligne sur le site Internet et la page Facebook du festival Big Bang.

Les 3 premiers de chaque catégorie seront récompensés par les lots offerts par les partenaires du festival, dans le cadre d'une remise des prix officielle le samedi 18 mai au parc de l'Ingénieur.

N'ATTENDEZ PLUS, SORTEZ VOS CRAYONS ET FAITES APPEL À VOTRE IMAGINATION !

Règlement disponible sur le site de la Ville www.saint-medard-en-jalles.fr